

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 115 517 700 Website: www.au.int

1. Commissaire à l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (ESTI)

Profil du poste			
Rend compte au	Président de la Commission de l'Union africaine	Direction/Département	de l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (ESTI)
Nombre de subordonnés directs	Un (1) Directeur	Division	N/A
Nombre de directions et d'agences	1 Direction, 4 Bureaux techniques spécialisés et l'Université panafricaine	Famille d'emploi	Fonctionnaire élu
Catégorie du poste	SP3	Niveau	Six (6)
Lieu :	Addis-Abeba, Éthiopie		

Valeurs de l'UA
<ul style="list-style-type: none">• Penser à l'Afrique avant tout• Intégrité et impartialité• Efficacité et professionnalisme• Transparence et responsabilité• Respect de la diversité et du travail d'équipe• Partage d'informations et de connaissances

Contexte

Sous l'autorité directe du président de la Commission, le titulaire de ce poste est chargé de piloter la mise en œuvre des politiques, programmes et stratégies en matière d'éducation, de science, de technologie et d'innovation conformément aux aspirations de l'Agenda 2063, des plans à moyen terme associés et des autres cadres juridiques et politiques clés du continent. Assurer les contacts avec les États membres de l'UA et les partenaires stratégiques dans la réalisation des priorités continentales du portefeuille. Le/la commissaire doit être très attachée aux valeurs panafricaines et aux principes directeurs de l'Union africaine.

Principales fonctions

- a) Définir les objectifs généraux du portefeuille « Éducation, science, technologie et innovation » conformément à l'Agenda 2063 de l'UA ;
- b) Définir des objectifs de performance annuels en matière d'éducation, de science, de technologie et d'innovation et rendre compte des progrès annuels aux comités techniques spécialisés et aux organes politiques de l'UA ;
- c) Fournir des rapports réguliers au Président ou à la Présidente de la Commission sur l'exécution du portefeuille ;
- d) Développer des contacts et une collaboration efficaces et réguliers avec le COREP et les sous-comités respectifs, et leur faire rapport en temps opportun ;
- e) Assure la mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle de l'UA en tant que membre de l'équipe dirigeante ;
- f) Assurer le leadership et l'orientation des administrateurs dans la mise en œuvre des politiques et des programmes contenus dans le portefeuille ;
- g) Collaborer avec les États membres afin de poursuivre le travail de la Commission visant à promouvoir la domestication par les États membres de l'Agenda 2063 de l'UA aux niveaux régional et national;
- h) Piloter les négociations de partenariat et la mobilisation des ressources avec les partenaires stratégiques pour financer les programmes et les priorités continentaux ;
- i) Coordonner les comités techniques spécialisés pour promouvoir la réalisation du mandat du département ;
- j) Renforcer les initiatives de coordination, de coopération et d'intégration régionales et assurer une répartition efficace du travail avec les États membres et les communautés économiques régionales
- k) Assurer une collaboration efficace dans l'élaboration des programmes avec l'Agence de développement de l'UA (AUDA-NEPAD) ;
- l) Collaborer avec les autres membres de l'équipe de direction pour assurer la cohérence stratégique et la synergie globale dans la mise en œuvre du programme de la Commission et l'obtention de résultats à fort impact pour le continent ;
- m) Cultiver une culture de gestion des connaissances par la promotion de la recherche et des publications qui assureront le partage et le transfert des connaissances au sein du département et avec les autres départements de la Commission ; et
- n) Superviser les directeurs et, inspirer les normes les plus élevées en matière d'éthique, de performance et d'exécution dans l'ensemble du portefeuille.

Responsabilités spécifiques

- a) Superviser la mise en œuvre de la stratégie d'éducation continentale de l'UA pour l'Afrique (CESA) visant à aligner les systèmes d'éducation et de formation de l'Afrique afin de répondre aux connaissances, aux compétences, aux aptitudes, à l'innovation et à la créativité requises pour nourrir les valeurs fondamentales africaines et promouvoir le développement durable aux niveaux national, régional et continental ;
- b) Favoriser le développement de cadres et de programmes politiques continentaux qui contribuent à des systèmes éducatifs revitalisés, de qualité, pertinents et harmonisés répondant aux besoins de l'Afrique ;
- c) Superviser la mise en œuvre de politiques habilitantes visant à accélérer la transition de l'Afrique vers une économie innovante et fondée sur la connaissance afin d'atteindre la sécurité alimentaire, la prévention et le contrôle des maladies, la paix et l'harmonie dans la société et la création de richesse sur le continent ;
- d) Diriger l'élaboration de politiques et de stratégies visant à relever les défis de l'éducation, de la formation technique et professionnelle pour soutenir le développement économique, la création de richesse nationale et contribuer à la réduction de la pauvreté grâce à l'esprit d'entreprise, l'innovation et l'emploi des jeunes ;
- e) Superviser la mise en œuvre d'une université virtuelle et électronique africaine qui vise à utiliser des programmes basés sur les TIC pour développer des ressources d'apprentissage ouvert, à distance et en ligne (ODeL) pertinentes et de haute qualité afin d'offrir aux étudiants un accès garanti à l'université depuis n'importe quel endroit du continent et du monde ;
- f) Mener une campagne continentale pour une éducation de qualité, inclusive et équitable et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous dans les États membres ;
- g) Mèner des engagements avec les États membres pour obtenir l'adoption de normes universitaires panafricaines dans toutes les autres universités des États membres afin de renforcer l'enseignement supérieur et la recherche en Afrique, d'améliorer la qualité de l'enseignement, de promouvoir la collaboration intra-africaine, l'innovation et d'établir des liens avec l'industrie et le secteur social ; et
- h) Diriger l'initiative de l'Union africaine en matière de bourses et de prix dans les domaines de l'éducation et des sciences et supervise le travail des institutions spécialisées de l'Union africaine
- i) Favoriser les partenariats stratégiques et la mobilisation des ressources pour la recherche et le développement sur le continent ;

Relations clés

Relations internes

- Conseil exécutif
- Comité des représentants permanents
- Autres organes de l'AU
- Comités techniques spécialisés
- AUDA-NEPAD
- Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)
- Président(e)
- Vice-président
- Directeur général
- Autres commissaires
- Autres Directions

Relations externes

Guidées par le souci des institutions politiques pertinentes en matière de souveraineté et d'affirmation de l'Afrique

- États membres de l'UA
- Communautés économiques régionales (CER)
- Partenaires internationaux du développement
- Agences des Nations Unies et Banque africaine de développement
- Organes de sécurité de l'ONU ;
- Secteur privé africain
- Organisations de la société civile
- Institutions de recherche et groupes de réflexion africains sur les politiques

Exigences académiques

- Master en éducation, science et technologie, sciences sociales ou dans un domaine étroitement lié, délivrée par une institution reconnue.
- Un doctorat en éducation, en science et technologie, en sciences sociales ou dans un domaine étroitement lié, délivré par une institution reconnue est un avantage supplémentaire.

Expérience pertinente

- Avoir au moins dix-huit (18) ans d'expérience professionnelle pertinente avec au moins dix (10) ans dans un poste de direction, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou un gouvernement national/ fonction publique, une institution internationale ou régionale.

Langue(s)

- Avoir une parfaite maîtrise de l'une des langues de travail de l'UA. La maîtrise d'une autre langue utilisée par l'UA est souhaitable

Compétences requises

- Expérience avérée en matière de leadership avec une vision stratégique et des compétences avérées dans la gestion d'organisations complexes au niveau national, régional ou international ;
- Expérience avérée en matière d'établissement de normes claires de responsabilité, de probité, d'optimisation des ressources et de gestion des risques et de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption ; de garantie d'une gestion financière saine et transparente ; et d'amélioration continue, d'impact, d'efficacité et d'efficacité ;
- Expérience avérée en matière de leadership intellectuel, de créativité et de capacité à proposer de nouvelles idées et à trouver de nouvelles façons de travailler au-delà des cloisonnements, de manière complémentaire et synergique, pour une Afrique prospère et pacifique ;
- Expérience éprouvée en matière de gestion du changement et de réalisations au niveau régional, national ou international, avec une forte mobilisation des ressources et des compétences politiques et diplomatiques ;
- Capacité avérée à diriger une équipe multiculturelle et à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation ;
- Capacité avérée d'inspirer, d'encourager, de créer un climat de confiance et d'établir un consensus, de stimuler des campagnes efficaces et de susciter une action collective au sein d'un large éventail de personnes et d'organisations ; et

Compétences en leadership

- **Orientation stratégique** : - Déterminer et décrire les priorités stratégiques du portefeuille et faire correspondre l'objectif du portefeuille à celui de la vision et des valeurs de l'organisation au sens large. Inspirer les autres et l'organisation à dépasser les attentes. Identifier et hiérarchiser de manière proactive les principales questions en jeu afin de faciliter la prise de décisions par les dirigeants et prendre des décisions éclairées, efficaces et opportunes, même lorsque les données sont limitées ou que les solutions produisent des conséquences désagréables ; percevoir l'impact et les implications des décisions.
- **Développement de la capacité organisationnelle** : - Promouvoir et stimuler l'apprentissage et le développement organisationnel afin de s'assurer que le portefeuille est bien positionné pour répondre aux besoins futurs en matière de leadership et encadrer les autres afin d'améliorer leur développement.
- **Leadership en matière de changement** : - Jouer un rôle de catalyseur pour le changement organisationnel. Influencer les autres acteurs à traduire la vision en action, identifier les opportunités de changement et se porter garant des initiatives de changement organisationnel - cherche constamment des moyens d'améliorer le portefeuille ou l'organisation. Comprendre plusieurs cadres culturels, valeurs et normes. Faire preuve de la capacité à adapter son style face aux multiples dimensions culturelles afin d'être efficace dans tous les contextes culturels. Être capable de résoudre les conflits résultant d'objectifs concurrents, de ressources limitées ou de perspectives différentes et recherche des solutions amiables
- **Gestion stratégique des risques** : - Gérer la réputation de l'organisation et du portefeuille en prenant des décisions éclairées en matière de risque et en utilisant un jugement raisonné dans des situations très complexes sur la base d'une évaluation des risques et des avantages, des impacts.
- **Éthique et intégrité** : maintenir les normes d'éthique et d'intégrité les plus élevées et inspirer les membres de l'équipe à faire de même.

Compétences de base

- **Établissement de partenariats** : - Développer des réseaux et nouer des alliances ; collaborer au-delà des frontières pour établir des relations stratégiques et atteindre des objectifs communs afin de promouvoir les objectifs organisationnels grâce à un engagement proactif avec les principales parties prenantes. Percevoir la réalité organisationnelle et politique et agit en conséquence.
- **Promouvoir la culture de responsabilité** : - Déterminer les objectifs, fixer les priorités, définit des objectifs à plus long terme et influence de manière proactive la façon dont les ressources, les services, etc. sont réorganisés pour atteindre les objectifs et propose des recommandations sur les questions de responsabilité en matière d'amélioration. Se responsabiliser et responsabiliser les autres en ce qui concerne les résultats mesurables de haute qualité, opportuns et rentables.
- **Facilité d'apprentissage et résilience** : - S'engager dans des activités systématiques et de développement en conformité avec les besoins stratégiques de l'organisation. Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement continu dans toute l'organisation, définir des objectifs personnels et professionnels et prendre des décisions de planification de carrière perspicaces en vue d'atteindre (ou de modifier) ces objectifs. Faire face efficacement à la pression ; rester optimiste et persistant, même dans l'adversité. Se remettre rapidement des revers.
- **Communication avec impact** : - Faire preuve d'autorité, de crédibilité et influence les décideurs exécutifs externes dans le but d'atteindre des objectifs significatifs. Utiliser un pouvoir personnel plutôt que positionnel pour influencer et motiver les autres à obtenir des résultats et présente les points clés d'un argument de manière convaincante. Assurer la négociation et facilitation en cas de différences culturelles, de conflits, de tensions ou de malentendus.

Compétences fonctionnelles

- **Réflexion conceptuelle** - Créer de nouveaux concepts qui ne sont pas évidents pour les autres pour réfléchir aux questions et/ou résoudre les problèmes.
- **Partage des connaissances professionnelles** : - Promouvoir et favoriser une culture riche en connaissances et en informations en s'engageant avec des leaders d'opinion à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.
- **Recherche de résultats** : - imposer des normes de performance élevées, de la fixation d'objectifs à l'amélioration continue. Engager d'importantes ressources et/ou du temps (face à l'incertitude) pour améliorer les performances, atteindre un objectif ambitieux et mettre en œuvre des solutions innovantes.
- **Favorise l'innovation** : - Développer de nouvelles perspectives sur les situations ; remettre en question les approches conventionnelles ; encourager de nouvelles idées et innovations ; concevoir et mettre en œuvre des programmes/processus nouveaux ou de pointe pour la performance globale de l'organisation et du portefeuille.

Remarque

Les exigences et responsabilités contenues dans cette description de poste ne créent pas un contrat de travail et ne sont pas censées être exhaustives. Elles peuvent être modifiées par le supérieur hiérarchique en cours d'emploi, en fonction des besoins.

Les nominations régionales doivent être remises à la Commission (Bureau du Conseiller Juridique) en mains propres dans des enveloppes scellées au plus tard à 17 heures (heure d'Addis-Abeba) le 6 août 2024.